

# Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate*

## Le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean propose des alternatives aux urgences

**Saguenay, le 18 mars 2025** – Les urgences de la région font face à un afflux important de patients, notamment à l’Hôpital de Chicoutimi, où le fort taux d’occupation crée une pression supplémentaire. Afin de garantir une prise en charge optimale de tous les usagers, le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean souhaite rappeler à la population que plusieurs alternatives aux urgences existent pour un problème de santé mineur.

Pour des symptômes d’allure grippale ou des symptômes de gastroentérite, il est conseillé d’appeler le 811, option 1. Une infirmière pourra évaluer la condition de la personne et pourra donner un rendez-vous dans une clinique dans les jours qui suivent, si c’est ce qu’elle recommande.

Quand la situation ne requiert pas de consultation immédiate, il est toujours possible de consulter son médecin de famille ou de consulter en sans rendez-vous dans une clinique médicale en passant par le Guichet d’accès première ligne (GAP) en composant le 811, option 3 ou en ligne : [gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca](http://gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca).

Dans tous les cas, il faut se rappeler que l’urgence est en dernier recours et qu’en cas d’hésitation sur votre condition, le 811 est la voie de passage à privilégier. Un outil d’aide à la décision et un guide d’autosoins destinés à la population sont également disponibles sur [Québec.ca](http://Quebec.ca).

### Comment sont évalués les patients à l’urgence ?

Lorsqu’une personne se présente à l’urgence, l’infirmière du triage effectue une évaluation initiale, afin de déterminer le degré de priorité associé à l’état de l’usager. Si cette évaluation révèle que l’état de santé du patient ne requiert pas une intervention médicale immédiate, une consultation dans un autre service de première ligne pourrait être proposée.

Cette réorientation consiste à diriger le patient vers une autre ressource de soins appropriée, telle qu’une clinique médicale, une clinique de proximité avec une IPS, un pharmacien, ou toute autre ressource. Cette approche vise à optimiser l’utilisation des ressources d’urgence en réservant les soins immédiats aux cas les plus critiques. Les avantages de la réorientation sont multiples : réduction du temps d’attente pour le patient, obtention d’un rendez-vous planifié et contribution à la fluidité du service d’urgence. Ainsi, la réorientation permet d’assurer une prise en charge efficace et adaptée à chaque situation.

- 30 -

**Source :** Direction des communications et des affaires publiques  
Téléphone : 418 545-4980, poste 200352  
Courriel : 02ciuss.medias@ssss.gouv.qc.ca